

Championnat de France des Ligues 2018 – modalités de sélection

Préambule

1 – A la date de publication de ce document, le nombre d'équipes engagées, par catégories, n'est pas connu. Le conseil d'administration de la ligue Auvergne Rhône Alpes devra statuer sur ce point prochainement, dans la limite de 3 équipes par catégories. L'officialisation du nombre d'équipe fera l'objet d'un avenant aux modalités de sélection.

2 – Peut prétendre à la sélection tout athlète, né entre 2006 et 1999, licencié « Jeunes compétition » d'un club de la ligue Auvergne Rhône Alpes de triathlon. Un seul athlète de nationalité étrangère peut entrer dans la composition d'une équipe.

3 – La règlementation spécifique de ce championnat est disponible en page 26 de la Règlementation des Epreuves Nationales : http://www.onlinetri.com/sites/triathlon-rhonealpes/documents/Reglementation_des_Epreuves_Nationales_2018.pdf

4 – En l'absence de commission « sélectif » au sein de l'ETR AuRA 2018, le comité de sélection sera composé d'élus de la commission technique (Pauline Morier, Pascal Auger) de la ligue ainsi que des CTL (Damien Aubert, Ludovic Morin), dont l'un des deux sera nommé sélectionneur.

5 – Le sélectionneur se réserve le droit de rendre sélectionnable tout(e) nouvel(le) athlète en cours de saison.

6 – Le sélectionneur s'autorise à sélectionner, dans une équipe, un(e) athlète d'une catégorie d'âge inférieure à laquelle l'équipe est engagée.

7 - Des remplaçants seront identifiés à l'issue de la sélection. S'ils acceptent ce rôle, les athlètes sont priés de conserver un niveau de performance suffisant pendant les vacances d'été.

8 – Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif/sportive qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il/elle a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle de suivi en relation avec l'entraîner du club.

9 – La constitution des équipes et les positions de passage seront publiées 1 à 5 jours avant la date de la compétition.

Lieu : Gray (70).

Date : 22 juillet 2018.

Format : Distance XS en relais de 4 athlètes : 2 filles + 2 garçons.

Filles

Quota : à déterminer selon le nombre d'équipes engagées.

Accès à la sélectionnabilité Benjamine :

- Aucun critère direct de sélectionnabilité.

La sélection Benjamine reposera sur l'observation des résultats de :

- La ½ finale Sud Est Triathlon Jeunes Benjamin(e)s.
- L'épreuve sélective aux championnats de France d'Aquathlon Benjamin.

La participation à la ½ finale Sud Est Jeunes Benjamin(e)s est obligatoire pour prétendre à la sélection. En effet, lors du championnat de France des ligues, la partie cycliste, avec drafting, étant commune, comme le reste de la course, avec les autres catégories, il est indispensable pour le sélectionneur et le comité de sélection de pouvoir observer en situation les athlètes potentiellement sélectionnables.

Accès à la sélectionnabilité Minime :

- Terminer première minime fille de la ligue AuRA lors des Championnats de France Minime de Triathlon.

Pour compléter les équipes, le comité de sélection se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables, une ou plusieurs athlètes, après observations des courses suivantes :

- Championnat de France minime de Triathlon et Duathlon.
- ½ finale Sud Est Jeunes de Triathlon.

Accès à la sélectionnabilité Cadette et Junior : (réaliser l'un des 3 critères suivant)

- Avoir été sélectionnée en Equipe de France junior de triathlon ou duathlon en 2018.
- Etre la première athlète de la ligue AuRA lors des Championnats de France Cadette (pour les cadettes) et Junior (pour les juniors) de Triathlon.

Pour compléter les équipes, le comité de sélection se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables, une ou plusieurs athlètes, après observations des courses suivantes :

- Championnat de France Cadette/Junior de Triathlon et Duathlon.
- ½ finale Sud Est Jeunes de Triathlon
- Autre course avant le 18 juin 2018 : Etapes du championnat de France des clubs de 1^{ère} et 2^{ème} division de triathlon, ¼ de finale D3 de triathlon, étapes coupe d'Europe junior du calendrier F.F.Tri.

Garçons

Quota : à déterminer selon le nombre d'équipes engagées.

Accès à la sélectionnabilité Benjamin :

- Aucun critère direct de sélectionnabilité.

La sélection Benjamin reposera sur l'observation des résultats de :

- La ½ finale Sud Est Triathlon Jeunes Benjamin(e)s.
- L'épreuve sélective aux championnats de France d'Aquathlon Benjamin.

La participation à la ½ finale Sud Est Jeunes Benjamin(e)s est obligatoire pour prétendre à la sélection. En effet, lors du championnat de France des ligues, la partie cycliste, avec drafting, étant commune, comme le reste de la course, avec les autres catégories, il est indispensable pour le sélectionneur et le comité de sélection de pouvoir observer en situation les athlètes potentiellement sélectionnables.

Accès à la sélectionnabilité Minime :

- Terminer premier minime garçon de la ligue AuRA lors des Championnats de France Minime de Triathlon.

Pour compléter les équipes, le comité de sélection se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables, une ou plusieurs athlètes, après observations des courses suivantes :

- Championnat de France minime de Triathlon et Duathlon.
- ½ finale Sud Est Jeunes de Triathlon.

Accès à la sélectionnabilité Cadet et Junior : (réaliser l'un des 3 critères suivant)

- Avoir été sélectionné en Equipe de France junior de triathlon ou duathlon en 2018.
- Être le premier athlète de la ligue AuRA lors des Championnats de France Cadet de Triathlon (pour les cadets) ou Junior (pour les juniors).

Pour compléter les équipes, le comité de sélection se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables, une ou plusieurs athlètes, après observations des courses suivantes :

- Championnat de France Cadette/Junior de Triathlon et Duathlon.
- ½ finale Sud Est Jeunes de Triathlon
- Autre course avant le 18 juin 2018 : Etapes du championnat de France des clubs de 1^{ère} et 2^{ème} division de triathlon, ¼ de finale D3 de triathlon, étapes coupe d'Europe junior du calendrier F.F.Tri.

Publication de la liste des sélectionné(e)s le 25 juin 2018